

VISIO - Contrats d'apprentissage dans la Fonction Publique : cadre légal et accompagnement

THE072CACL2

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adijaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24,

julien.laudat@adijaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Connaître la réglementation en matière de gestion des contrats d'apprentissage pour mieux recruter et suivre l'apprenti
- Identifier le rôle du maître d'apprentissage afin d'accueillir et accompagner le jeune tout au long de son contrat

Public Visé

Agents des DRH en charge du recrutement et de la gestion des contrats d'apprentissage • Maîtres d'apprentissage

Pré Requis

Aucun

Objectifs pédagogiques

Connaître la réglementation en matière de gestion des contrats d'apprentissage pour mieux recruter et suivre l'apprenti
Identifier le rôle du maître d'apprentissage afin d'accueillir et accompagner le jeune tout au long de son contrat

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustré d'exemples
- Modèles d'outils pratiques
- Quizz de connaissances
- Echanges de pratique
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrier sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

- Cadre légal :
 - Contexte et enjeux de l'apprentissage dans la fonction publique
 - Rappel des textes
 - Partenaires de l'apprentissage
 - Actualité de l'apprentissage
- Maître d'apprentissage :
 - Missions et compétences attendues
 - Accueil et intégration du jeune
 - Parcours de formation
 - Temps d'évaluation
- Elaboration de son Plan d'Action Personnalisé (PAP)
Il reprend les actions concrètes que le stagiaire souhaite mettre en place à l'issue de la formation
- Recrutement des apprentis: règles et procédures
- Rémunération des apprentis
- Gestion des contrats
- Régime de protection sociale
- Congés
- Cessation de fonctions

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire, cadre en ressources humaines

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation** : une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURCHINE - 01 53 39 14 17 -volodia.tourtchine@adiaj.org



14.00 Heures
2 Jours



De 4 à 14 Personnes



Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : **1 320.00**

Inter Adhérent (Par personne) : **1 220.00**



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424

Mail : julien.laudat@adiaj.org